



PHARAPRÉVENTION

Damien PHARABOZ E.I

tel : 06 456 152 06

damienpharaboz@outlook.fr

## Formation MAC Acteur-SST Maintien et Actualisation des Compétences

**Formation uniquement en intra de 4 participants minimum à 10 participants maxi.**

Durée de la formation : 07 h 00 en présentiel sur 1 jour.

Prérequis : être titulaire du certificat Acteur-SST ou du certificat APS (Acteur Prévention Secours).

**La carte Acteur-SST ou Acteur-APS ou l'attestation de la précédente formation est à présenter obligatoirement en amont du début de la formation.**

### ❖ OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Maintenir et actualiser ses compétences d'Acteur-SST au sein de son entreprise, en conformité de l'évolution du dispositif SST et en cohérence avec les compétences visées ci-dessous :
- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

### ❖ PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **Retour d'expériences et les actions mises en œuvre en tant que SST :**

*Chaque participant exprime ses expériences et les actions menées en tant que SST.*

- **Echange sur les bonnes pratiques de chacun :**

*Chaque participant exprime ses besoins en matière de secourisme.*

- **Rappel de l'activité type de l'Acteur-SST :**

*Le SST intervient sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident ou d'un malaise et contribue à la mise en œuvre d'actions de prévention dans la limite de son champ de compétences et de son autonomie.*

- **Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise :**

*Evaluation formative : Remémoration de ses connaissances en prévention et vues en formation FI ou MAC (enjeux, AT et causes, DUERP, 9PGP, Acteurs de la prévention, le Mécanisme Apparition du Dommage, Risques) par un QCM.*

*Chaque participant répond à travers un quizz comportant 20 questions et liées à la compétence 2 (tph perso fortement recommandé pour se connecter).*

*S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise :*

*Constater les différentes statistiques nationales et régionales concernant les AT et MP et comparer avec les années antérieures.*

*Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise :*

*Se remémorer les différents enjeux de la prévention.*

*Appréhender les 9 Principes Généraux de Prévention et les obligations de l'employeur et des travailleurs.*

*Redéfinir les acteurs internes et externes de l'entreprise.*

- **Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail et Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention :**

*Repérer les dangers et informer les personnes qui pourraient être exposées et Déterminer des risques et leurs dommages potentiels :*

*Se remémorer le mécanisme d'apparition du dommage, Exploiter de nouveau la méthode d'observation et d'analyse I.T.A.MA.MI. Et Repérer une situation de travail comportant un risque d'AT et ou de MP.*

*Eliminer le danger à la source ou à défaut minimiser les atteintes à la santé par des actions de prévention et apprendre à distinguer les mesures de prévention individuelles et collectives.*

*Proposer à son niveau et avec ses compétences des pistes d'amélioration.*

*Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée.*

*Evaluation formative : Jeux interactif « tutoprev » de la CARSAT ou chaque participant doit repérer une situation à risque et capable de répondre aux questions posées.*

- **Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise :**

Identifier le cadre juridique du rôle du SST et Délimiter son champ d'intervention en matière de secours :

*Se remettre en mémoire le rôle d'un SST dans son entreprise, le cadre juridique de son intervention et son champ d'intervention en matière de secours.*

*Reconsidérer son champ d'intervention en matière de secours.*

- **Protéger de façon adaptée :**

Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations, Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées et Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même :

*Reconnaître et dissocier les différentes alertes à la population et les conduites à tenir, Identifier les 4 familles de danger, la ou les personnes exposée(s) au(x) risque(s), et Estimer l'action à mettre en œuvre pour une protection adaptée.*

- **Examiner la victime :**

Evaluation formative : Remémoration de ses connaissances en secourisme et vues en formation FI ou MAC par un QCM. Chaque participant répond à travers un quizz comportant 20 questions et liées à la compétence 1 (tph perso fortement recommandé pour se connecter).

Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée, Reconnaître les autres signes affectant la victime et Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre :

*Repérer l'ordre des priorités des signes indiquant que la vie de la victime est menacée, attribuer et hiérarchiser les autres signes affectant la victime consciente ou inconsciente.*

- **Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime :**

Définir les différents éléments du message d'alerte, Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise et Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même :

*Evoquer les informations importantes du message d'alerte et en rapport à l'organisation, constater qui et comment alerter. Prendre la décision à qui confier la mission d'alerter.*

- **Secourir la victime de manière appropriée :**

Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer, Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques de l'INRS et Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés :

Evaluation formative : Mise en place de cas concrets d'accidents de travail permettant d'évaluer successivement chaque thématique de « secourir » avant d'en présenter une nouvelle (1 participant par thématique).

*Le participant doit démontrer sa capacité à mettre en œuvre la conduite à tenir face à une situation d'accident de travail et ses connaissances en matière de prévention.*

- **Evaluations certificatives en fin de journée et relatives aux compétences 1 et 2 (selon référentiel de l'INRS) :**

Face à une situation d'accident du travail simulée (action / analyse), le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Le candidat devra répondre à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et ses compétences en matière de prévention.

- **Bilan journée de formation** : chaque participant évalue l'action de formation à chaud en fin de session par le biais d'un questionnaire individuel puis oralement.

#### ❖ MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Face à face pédagogique alternant théorie en salle avec vidéo projection (*sources INRS/CARSAT*) et pratique pour la réalisation des gestes de secours.
- Formation à dominante participative, applicative, formative et certificative.
- Mannequins RCP Adultes, RCP Enfant et RCP Nourrisson, Défibrillateur Automatisé externe, Trousse de secours et Divers matériels pour la réalisation des simulations d'accidents, Matériel d'entretien des mannequins et consommables.
- Les participants doivent se munir d'une tenue adaptée pour les mises en situations.

#### ❖ VALIDATION DE LA FORMATION :

- Chaque apprenant est évalué par une méthode formative durant la journée.  
De plus, une évaluation de l'action de formation orale est réalisée à chaud en fin de chaque journée.
- Evaluations certificatives des compétences à la fin du 1<sup>er</sup> jour.  
*L'obtention du certificat est soumise aux conditions de suivi de la totalité de la formation, de satisfaction aux 2 épreuves certificatives et conformes au référentiel de l'INRS.*
- La validation du certificat Acteur-SST est fixée à 2 ans et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un recyclage (MAC) Maintien et Actualisation des Compétences sur 1 jour (soit 07h00) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite des 2 épreuves certificatives.

#### ❖ ENSEIGNEMENT DE LA FORMATION :

- Organisme et formateur certifiés par le réseau prévention *INRS/CARSAT (habilitation : H35783/2020/SST-1/O/06)*.